

A propos d'un malaise

Autor(en): **Clerc, Charly**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Neue Schweizer Rundschau**

Band (Jahr): **2 (1934-1935)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-758922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Fédéralisme et l'Esprit de Clocher

Le fédéralisme est la pierre d'angle de la maison suisse. Bien que ce principe fondamental de notre Confédération ne soit guère contesté, son application pratique inspire parfois quelques inquiétudes patriotiques et légitimes à nos Confédérés de la Suisse romande.

Mais d'autre part, l'attitude négative de certains champions du fédéralisme intégral nous paraît de nature à compromettre la bonne cause du fédéralisme. A cet égard, il convient de signaler l'article typique que M. CHARLES GORGERAT, conseiller national, a publié le 18 avril dernier, sous le titre significatif de «Malaise» dans la «Gazette de Lausanne».

Aussi sommes-nous heureux de présenter à nos lecteurs la réponse spontanée et concordante de deux écrivains en vue de la Suisse romande, dont nous prenons acte avec une profonde satisfaction. W. M.

A propos d'un malaise

par Charly Clerc

C'était à Genève, pendant la guerre. Je m'étonnais qu'au milieu de tant de sympathies pour la France, et en marge d'une honorable neutralité helvétique, une légère gallophobie — dans certaines familles — se fit sentir encore: «Vous ne savez pas ce que c'est, me répondit tristement une dame de trente ans, que d'avoir vécu sous leur domination!» Ainsi cette jeune femme éprouvait rétrospectivement l'humiliation du régime français, dont on ne peut dire qu'il fut atroce ni interminable. Cent années d'appartenance à la Suisse n'avaient pas guéri les blessures qu'elle portait par procuration, pour quelque grand'tante ou pour un bisaïeul défunts depuis très longtemps. De tels propos ne s'entendent que chez nous.

J'ai songé à cette Genevoise en lisant dans la Gazette de Lausanne du 18 avril cette réflexion amère sous la plume de M. Charles Gorgerat, conseiller national: «Que l'on pense à l'histoire nationale que l'on inculque à nos enfants vaudois, et où — par exemple — la bataille de Morat (qui fut en réalité le tombeau de la liberté vaudoise et qui est peut-être la date la plus tristement tragique de notre histoire) est présentée comme une journée glorieuse, devant être chantée et fêtée par les descendants des vaincus et des victimes de cette victoire des Ligues suisses».

Se peut-il, me disais-je, que l'on s'embarrasse d'un tel fardeau d'histoire? que l'on ne consente pas à recommencer la vie à compte nouveau? que l'on veuille absolument se mettre à part, dans le passé comme dans le présent? que l'on tienne à conserver, dans une situation politique assez tolérable, une sourde rancune contre les ancêtres de ceux qui vous sont devenus les plus proches parents? Pauvres petits Vaudois, me disais-je encore, que leurs instituteurs imbus d'un affreux c e n t r a l i s m e contraignent de maudire cet admirable Téméraire, pour cette raison que Vaud fait aujourd'hui partie de la Confédération! Quel manque de recul, quelle injustice, quelle déplorable pédagogie! N'est-ce pas une erreur pire que celle qui sévit dans l'Afrique occidentale française, où les petits nègres apprennent à dire: «Nos ancêtres les Celtes»?

Quand on veut charger ses épaules — et celles des autres — d'un pareil faix d'histoire, encore faut-il que ce soit de l'histoire authentique. Je ne sache pas qu'il y ait eu tant de Vaudois parmi les troupes de Bourgogne. M. Gorgerat, pas plus que moi, n'est spécialiste du XV^e siècle: il serait fort embarrassé de nous fournir leur état nominatif. Mais l'un de nos historiens se prépare à lui tenir tête sur ce point, de façon pertinente. En attendant, fût-il prouvé que plusieurs bataillons de Vaudois aient combattu dans les armées du Hardi, je n'en maintiens pas moins qu'il y a aujourd'hui prescription: la date de Morat est 1476; nous sommes en 1934. Il suffit d'être doué de quelque sens helvétique pour ne plus se sentir l'âme d'un «descendant des vaincus».

Laissant entendre que M. Gorgerat, conseiller national, manque un peu de sens helvétique, je ne songe pas à le noircir plus que de raison. Car il répéterait volontiers avec le colonel Secrétan: «Nous avons épousé la Suisse et nous entendons lui rester fidèles jusqu'au dernier jour». Le fait qu'il parle d'un mariage de raison n'a rien qui nous doive troubler. Il est des mariages de raison, voire des mariages forcés, et principalement dans le domaine politique, dont on sait qu'ils sont d'une solidité à toute épreuve. Et puis, pour le pays de Vaud, cette union avec la Suisse était la seule possible. Mais si M. Gorgerat n'a rien d'un séparatiste, il faut avouer qu'il est mécontent par principe, du présent comme du passé, et le laisse entendre sans équivoque: «Le malaise . . ., aggravé par les événements de l'époque présente, est en réalité la conséquence de la situation politique née de l'histoire du pays de Vaud, et plus particulièrement

de la domination bernoise et de notre entrée dans la Confédération suisse.»¹ Un autre vous dirait: «Nous sommes embarqués. Il faut faire de nécessité vertu. A quoi bon revenir sur les événements, comme se plaisent à le faire des époux acariâtres»? Je ne réclame pas de M. Gorgerat un optimisme volontaire — qui est la chose décevante par excellence —; je lui demande d'être de meilleure humeur. Cela est plus facile à un Vaudois qu'à nul autre sous le soleil. Sans qu'il s'en doute, la mauvaise humeur l'incline à la mauvaise grâce. Il nomme population étrangère les Confédérés romands et alémaniques qui sont venus depuis cinquante ans s'établir en terre vaudoise; il les met dans le même sac que les Lombards et les métèques. Il suffirait de modifier un peu la phrase pour exempter nos citoyens suisses d'une épithète fâcheuse. M. Gorgerat n'y songe pas. Il exagère encore son dédain; parlant d'intrus mal assimilés, il tient à ajouter entre parenthèses: j'entends par ces termes aussi bien les Confédérés d'outre-Sarine que des Piémontais. De l'abondance du cœur la bouche parle. Je crains bien qu'ici le cœur n'abonde pas en tendresse pour le monde helvétique.

Le fédéralisme est une attitude admirable, nécessaire; mais il ne faudrait pas qu'il nous fit pécher contre le lien fédéral. Il est une largeur de cœur, une affection pour l'ensemble du pays, qui peut être cultivée, qui doit l'être; et d'autant plus que les cantons sont plus proches que jadis les uns des autres, et que parfois ils débordent l'un sur l'autre. Cela étant, considérer la Suisse exclusivement comme une administration centrale, voilà qui me paraît déplorable, et assez inquiétant chez un membre du parlement. M. Gorgerat semble trop dénué de curiosité pour les autres régions de la patrie. Aussi voyez-le à Berne: «... Nous nous y sentons souvent des étrangers, non seulement par la langue, mais encore et surtout par la mentalité, par la conception même de la vie». M. Gorgerat savait pourtant, avant d'être élu au Conseil national, que la Suisse parle plusieurs langues, et que l'allemand est la plus répandue; que par ailleurs cet idiome peut être appris; de même que la mentalité, la conception de la vie de nos Confédérés sont choses qui se révèlent à qui le souhaite, à qui s'y intéresse si peu que ce soit, sans que leur langue, leurs points de vue, etc. doivent modifier quoi que ce soit de notre fameuse et magnifique l a t i n i t é. Ecoutez encore

¹ C'est nous qui soulignons.

M. Gorgerat à Berne: «D'ailleurs nous y faisons souvent figure de «parents pauvres», tout juste tolérés par nos Confédérés et par la puissante bureaucratie fédérale». Lorsqu'on avance une affirmation aussi grave — bien qu'atténuée par un s o u v e n t —, une opinion aussi insultante pour la Suisse allemande, il faudrait, M. Gorgerat, aligner une masse de faits irréparables à la charge de ses représentants. Et comme vous vous gardez de le faire, permettez que d'autres, qui connaissent mieux que vous les quatre coins du pays, qui ont vécu en plusieurs cantons, y ont eu la joie d'être chez eux, et se sont fait un cœur suisse sans être moins romands et du canton de leur origine, se refusent à porter ce titre de p a u v r e s , ce qualificatif de t o u t j u s t e t o l é r é s , et vous laissent à vous seul le triste mérite de cette invention.

M. Gorgerat n'en a pas fini d'être mal à son aise, hélas. Il a vraiment «l'esprit et le cœur écartelés». Pourquoi ne puis-je prendre son destin au tragique? Tout à l'heure, il se sentait en exil à Berne, et maintenant c'est à Paris qu'il ne peut se sentir de la maison. Je sais que Juste Olivier, que C. F. Ramuz ont éprouvé détresse semblable, brièvement ou longuement. Est-ce une maladie vaudoise que d'être malheureux aux rives de la Seine? Il y a chez certains romands d'étranges complications, un génie du manque de simplicité. C'est ainsi que M. Gorgerat et ceux qui lui ressemblent, lorsqu'ils ont passé le Jura, se considèrent «comme étant plus f r a n ç a i s que la plupart des citoyens de la grande nation». Leurs aïeux ne parlaient-ils pas notre langue bien avant les Corses, les Niçois, les Bretons, etc.? Voilà encore M. Gorgerat penché sur le passé, alors qu'il s'agit d'aujourd'hui, où les Niçois et Bretons sont français, tandis que les Vaudois ne le sont pas. Tout cela est très simple, très normal. Il y a en Europe des situations bien plus irrémédiables. Et je connais beaucoup de Romands — ceux-là mêmes qui ne souffrent pas la torture en passant à Berne — qui trouvent à Paris une seconde patrie, en toute candeur d'âme, et n'ont pas l'idée, néanmoins de psalmodier avec Racine: «Mon Dieu, quelle guerre cruelle — je trouve deux hommes en moi».

J'ai l'impression que M. Gorgerat serait plus heureux s'il usait moins des grands mots. Je ne dis pas cela pour rabaisser son idéal, mais en faveur d'une modestie, d'une mesure dont la Suisse romande ne donne pas toujours l'exemple. Il parle du «milieu du monde», du «trait d'union», de la «croisée des chemins», de la «plaque tour-

nante», du «beau rôle à jouer», bien qu'il ne laisse pas de condamner aussi l'orgueil enfantin de certains Romands, qui se sont gargarisés de ce beau verbiage. Laissons les étrangers s'en servir, s'ils le trouvent bon. Ne serions-nous pas plus aisément, allégrement nous-mêmes en laissant reposer ces titres de renommée, en accordant plus de valeur au flacon qu'à l'étiquette? Laissons les «sentinelles» et les «marches-frontières», et s'il est possible, parlons moins des *a u t o c h t o n e s* — c'est si difficile à définir, dans le pays de Vaud comme ailleurs — et ne plastronnons pas trop avec notre *l a t i n i t é* — c'est un peu ridicule. Etre plus que paraître. Regardons les choses de tout près, avec un souci d'équilibre et d'exactitude. Prétendre, par exemple, que la terre vaudoise est *e s s e n t i e l l e - m e n t l é m a n i q u e e t r h o d a n i e n n e*, ce n'est pas même exact: songez à Payerne, à la Broye, au pays d'Yvonand.

Il est un point sur lequel je partage le malaise de M. Gorgerat, et peut-être eût-il fallu le dire tout de suite. Il s'agit de son inquiétude à l'endroit de notre langage, déjà naturellement imprécis, et qui devient chaque jour plus défectueux». Que l'on songe au «français fédéral», au jargon du sport et des affaires. On ne luttera jamais assez, en Suisse romande — car il s'agit ici du pays romand, et non plus seulement de la *p a t r i a V a u d i* — pour la défense et l'illustration du français. Il est fâcheux que, dans telle commune de la Broye, la majorité du conseil communal discute en *s c h w y - z e r d ü t s c h*, et que devant le tribunal de Nyon onze témoins sur douze aient nécessité intervention d'un interprète bénévole. Mais il est plus déplorable que l'école ne soit pas encore assez bien outillée pour donner aux enfants le goût de leur langue, et celui de la précision. Tant que les instituteurs, les maîtres secondaires ne subiront pas une préparation plus rigoureuse, ne devront pas, au cours de leurs études, répondre à des exigences féroces en matière de langage, le malaise subsistera.

Mais quand l'école aura fait tout l'effort nécessaire, et que les petits Vaudois deviendront naturellement précis, perdront l'accent local, ressembleront à d'autres enfants de langue française, à tous les jeunes Romands — de Cartigny à Delémont — qui auront subi les effets d'une réforme scolaire, je crains un peu que M. Gorgerat n'éprouve un nouveau malaise, et ne dénonce dans ce progrès, dans ce nivellement de l'idiome entre les cantons de la Suisse française, une menace pour le fédéralisme.